

Communiqué de presse

L'Union des caisses nationales de Sécurité sociale annonce les résultats de son rapport d'activité 2016

Paris, le 25 juillet 2017 - Le rapport d'activité 2016 témoigne de l'investissement des instances de gouvernance de l'Ucanss et de ses équipes au bénéfice du service public de la Sécurité sociale. L'année 2016 a vu l'aboutissement de la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) de l'Ucanss pour la période 2013-2016. Cette Cog, principalement centrée sur l'efficacité et l'innovation au service de l'efficience des branches du Régime général de la Sécurité sociale, portait des enjeux majeurs pour l'Ucanss, au bénéfice des organismes locaux. À l'heure du bilan, le taux de réalisation global, avec plus de 150 actions abouties, est positif. Le dialogue social, élément déterminant dans la conduite du changement, a abordé des thèmes couvrant les évolutions du Régime général, la participation aux politiques publiques et l'adaptation des textes aux nouvelles dispositions législatives. La mutualisation renforcée de sa politique d'achats ainsi que l'accompagnement des opérations immobilières illustrent le rôle clé de l'Ucanss, dont les actions contribuent à l'efficience de la Sécurité sociale.

Ce fut aussi l'année de la préparation de la nouvelle Cog 2017-2020, fruit d'un travail collaboratif entre la direction de l'Ucanss, le Cor et le Comex. Elle inscrit clairement l'Union comme une structure créatrice de performance au service de la Sécurité sociale. Le 21 avril 2016, le Conseil d'orientation de l'Ucanss a adopté, sur proposition du Comex, les nouvelles orientations stratégiques pluriannuelles du Régime général en matière de gestion des ressources humaines et de formation professionnelle qui mettent l'accent sur les enjeux majeurs suivants :

- Anticiper une évolution démographique d'ampleur avec l'arrivée des nouvelles générations dans le monde du travail par une politique de recrutement adaptée ;
- Maintenir un haut niveau de compétences des collaborateurs, en mettant l'accent sur la formation professionnelle ;
- Favoriser la motivation des salariés et leur évolution professionnelle.

Articulées autour de deux axes, elles pointent :

- L'évolution numérique modifiant l'organisation et le cadre du travail ;
- L'accompagnement de la mobilité professionnelle ;
- La volonté de repenser la fonction managériale ;
- L'atteinte d'un niveau de performance sociale élevé permettant l'amélioration des conditions de travail des salariés.

L'Ucanss a aussi permis de soutenir cette même année le Régime général dans une politique ambitieuse en matière de responsabilité sociale de l'employeur. A noter que depuis 2006, l'Ucanss anime la démarche institutionnelle de développement durable et responsabilité sociale de l'employeur pour le compte du Régime général.

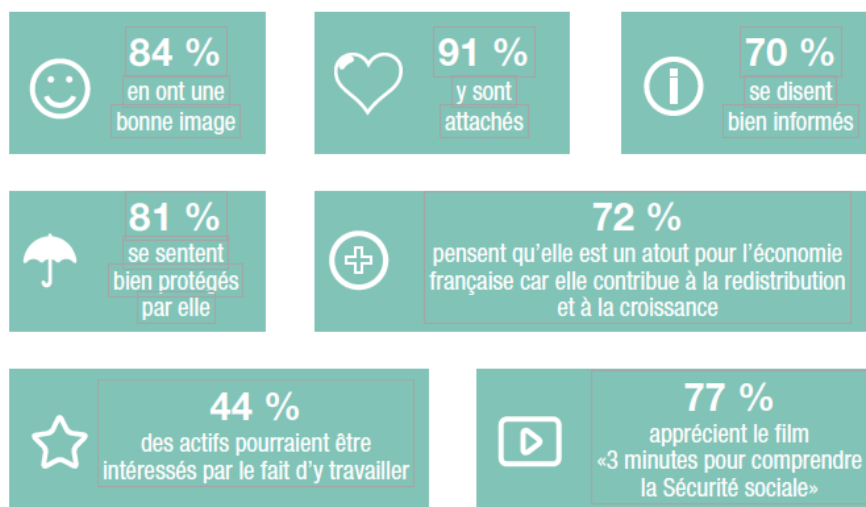
Contact Presse : Le Bureau de Com

Anne-Gaëlle Girard - 01 85 09 28 19 - 06 84 55 45 93 - aggirard@lebureaudecom.fr

L'année 2016 a été marquée par deux événements majeurs : la généralisation du réseau social des chefs de projets développement durable et le lancement de la troisième édition du Prix de l'innovation et du développement durable.

« L'Ucanss est ainsi devenue un acteur de l'innovation promouvant la Sécurité sociale comme l'un des services publics leaders en matière de développement durable, mais aussi un acteur clé de l'efficience de l'Institution », souligne Didier Malric, directeur de l'Ucanss.

SÉCURITÉ SOCIALE : IMAGE ET PERCEPTION DES FRANÇAIS



Enquête réalisée par Harris Interactive en deux temps : par téléphone du 14 au 25 novembre auprès de 1 003 personnes* ; par Internet du 15 au 17 novembre auprès de 1 012 personnes. *Echantillon représentatif des Français âgés de 18 ans et plus. Méthode des quotas.

Lien pour consulter le Rapport d'activité 2016 :

http://extranet.ucanss.fr/contenu/public/EspaceUcanss/les_rapports/rapports_activite.html

A propos de l'Ucanss :

L'Union des caisses nationales de Sécurité sociale est une fédération d'employeurs qui a notamment pour missions de négocier et conclure les conventions collectives nationales de travail applicables aux personnels des organismes du Régime général de Sécurité sociale, de mettre en œuvre les politiques de formation du personnel et de contribuer à la définition d'orientations ou de cadrages sur certains champs de politique de ressources humaines. Elle se voit ainsi confier des missions sur les questions relatives aux conditions de travail du personnel des organismes de Sécurité sociale. Elle a une mission particulière sur la dynamisation et le suivi de la gestion des carrières des agents de direction. L'Ucanss assure par ailleurs le rôle de centrale d'achat pour les organismes de Sécurité sociale. Elle gère également la Commission Consultative des Marchés des Organismes de Sécurité Sociale (CCMOSS) et met en œuvre une mission d'observation de l'achat du Régime général. L'Union peut se voir confier des missions ou des travaux portant sur des sujets d'intérêt commun, notamment pour les opérations immobilières. Enfin, elle pilote la politique de développement durable pour l'ensemble de la Sécurité sociale et coordonne avec les Caisses nationales la communication du Régime général.

Contact Presse : Le Bureau de Com

Anne-Gaëlle Girard – 01 85 09 28 19 – 06 84 55 45 93 – aggirard@lebureaudecom.fr